



Un guide à l'intention des orateurs

Centre canadien
d'information
sur le VIH/sida

Association canadienne de santé publique
Des services digne de confiance



Canadian HIV/AIDS
Information Centre

Canadian Public Health Association
The services you can trust

Introduction

Le stigmatisation et la discrimination constituent d'importants obstacles à la prévention efficace du VIH/sida et aux soins. La peur de la discrimination peut empêcher les gens de rechercher de l'information, des traitements et du soutien ou d'accepter leur séropositivité.

L'un des moyens qui peut nous aider à éliminer le stigmatisation et la discrimination réside dans un processus appelé marketing social. Celui-ci ressemble au marketing traditionnel (publicité visant la vente d'un produit), sauf que nous cherchons à « vendre » des changements de comportement et, pour les consommateurs, les « coûts » résident dans les efforts qu'ils doivent déployer pour modifier leur façon de faire. L'autre différence majeure entre le marketing traditionnel et le marketing social est que celui-ci ne profite pas à la personne qui « vend ». Le marketing profite plutôt à l'acheteur en lui permettant de jouir d'une meilleure santé, ainsi qu'à la société.

Le marketing social vise à influencer les comportements. Il ne cherche pas à profiter à celui qui fait le marketing, mais au public visé et à la société en général.

La Campagne de marketing social sur le VIH/sida de 2004 nous offre l'occasion de susciter l'intérêt du public et d'approfondir sa compréhension de notre cause et de notre travail, ainsi que de leur importance. Elle nous permet également de fixer des objectifs en ce qui concerne la modification des comportements (réduction/élimination des actes discriminatoires, entre autres) et l'évaluation de notre travail et du succès de la campagne.

Le présent document et la documentation connexe (disponible à l'adresse www.etvous.cpha.ca) vous fourniront les outils et les ressources nécessaires pour mettre sur pied une campagne dans votre communauté. Grâce au présent guide et à la présentation PowerPoint qui l'accompagne (imprimable sur des acétates si nécessaire), vous serez en mesure de livrer une présentation efficace et convaincante tout en limitant les préparatifs au minimum.

Cette présentation vous aidera à transmettre le message central de la campagne de marketing social aux populations à risque ciblées, soit la jeunesse et les femmes canadiennes.

Ce document fait partie d'une série de ressources conçues pour la Campagne de marketing social (CMS) canadienne sur le VIH/sida. Ces ressources sont produites par le Centre canadien d'information sur le VIH/sida, un programme de l'Association canadienne de santé publique.

La production de cette publication a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées dans le présent document ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles de Santé Canada.

On peut trouver des exemplaires de cette ressource et d'autres en ligne à l'adresse www.aidssida.cpha.ca. La reproduction à des fins non commerciales est encouragée, pourvu que

la source soit indiquée. La reproduction à des fins commerciales est interdite sans l'autorisation écrite de l'Association canadienne de santé publique.

Pour en savoir plus sur les autres ressources de la CMS, contactez le Centre canadien d'information sur le VIH/sida au : 400-1565, avenue Carling, Ottawa (Ontario) K1Z 8R1. Sans frais : 1-877-999-7740. Téléphone : (613) 725-3434. Télécopieur . (613) 725-1205. Courriel : aidssida@cpha.ca.

© Centre canadien d'information sur le VIH/sida, Association canadienne de santé publique, 2004

Table des matières

Introduction	2
Table des matières	3
Planification de la présentation – Ressources	4
Planification de la présentation – Programmation et promotion	5
Planification de la présentation – Aide-mémoire	6
Texte de la présentation	7
Affiche de l'événement (à mettre près de l'entrée du lieu de l'événement)	23
Pancarte de direction pour l'événement (gauche)	24
Pancarte de direction pour l'événement (droite)	25
Modèle de message d'intérêt public	26
Modèle d'avis électronique	27
Dépliant promotionnel	28

Planification de la présentation - Ressources

Le présent document a été créé à l'intention de toutes les personnes qui souhaitent *réduire et éliminer le stigmata et la discrimination liés au VIH/sida*. Aucune formation spéciale n'est nécessaire – ce document contient tous les outils nécessaires pour planifier facilement et rapidement une présentation :

- Aide-mémoire de l'orateur/oratrice;
- Texte de la présentation;
- Présentation PowerPoint (téléchargeable à l'adresse www.etvous.cpha.ca);
- Pancartes de bienvenue et de direction reproductibles pour les événements;
- Dépliants reproductibles;
- Modèle de message d'intérêt public;
- Modèle d'avis électronique.

Votre présentation sera appuyée et renforcée par une campagne à multiples facettes qui se déroulera partout au pays à partir de novembre 2004. En plus du matériel promotionnel inclus dans ce document, plusieurs ressources ont été conçues pour vous aider à planifier et à promouvoir votre présentation. Pour les commander, composez le 1-877-999-7740 ou visitez notre site Web à www.etvous.cpha.ca pour télécharger les documents qui vous intéressent.

Trousse d'action communautaire : Un livret de référence complet qui contient tous les conseils et les renseignements dont vous aurez besoin pour organiser une campagne de marketing social réussie dans votre communauté.

Ressources imprimées de la campagne : Une série d'affiches, d'étuis à condom et d'autres documents. Conçues et mises au point par des experts communautaires, ces ressources ont été mises en page et imprimées par des professionnels. Elles sont gratuites.

Ressources promotionnelles : Conçus pour compléter la série de ressources imprimées, ces articles peuvent être achetés au prix de gros. Le choix de produits n'est pas confirmé au moment de rédiger ces lignes, donc n'oubliez pas de consulter le site Web !

Vidéo : Une vidéo professionnelle de 30 secondes (en français et en anglais) sera diffusée partout au pays pendant les mois de novembre et décembre, et de façon ponctuelle par la suite. Elle peut également être téléchargée et visionnée dans notre site Web.

Médias : Une trousse d'information sera envoyée aux médias canadiens pour qu'ils puissent disposer des données et des statistiques les plus à jour. L'Association canadienne de santé publique dirigera les demandes des médias vers les intervenants de première ligne des communautés appropriées. Vous trouverez beaucoup de renseignements sur les relations avec les médias dans La trousse d'action communautaire (voir ci-dessus). De plus, l'Association canadienne de santé publique peut vous aider à dresser une liste détaillée des médias dans votre communauté. Pour plus de détails, composez le 1-877-999-7740 ou envoyez un courriel à l'adresse doyou-etvous@cpha.ca.

Planification de la présentation – Programmation et promotion

Durée

Cette présentation dure environ 20 minutes. Vous pouvez aussi prévoir tout le temps que vous voudrez pour une période de questions – et soyez prêt à animer une discussion !

Groupes ciblés

La Campagne de marketing social de 2004 vise les jeunes et les femmes. Les ressources conviennent particulièrement bien à ces groupes mais peuvent également être utilisés auprès d'autres membres du public. Lorsque vous aurez absorbé le contenu et pris connaissance du langage de la présentation, fiez-vous à votre jugement pour déterminer les groupes d'âge qu'il conviendra de cibler. La présentation n'a pas été rédigée de façon à répondre aux besoins des jeunes enfants.

Programmation

À titre d'orateur ou d'oratrice, vous voudrez peut-être vous adresser aux organismes suivants pour déterminer s'ils sont disposés à inclure votre présentation au programme d'une de leurs assemblées ou dans le cadre de leurs services de formation :

- Organismes de services destinés aux femmes (p. ex., Kinettes, IODE, associations d'étudiantes ou d'anciennes étudiantes);
- Organismes religieux destinés aux femmes (contactez les établissements de culte de votre communauté);
- Organismes destinés aux jeunes (p. ex., Girl Guides, Boy Scouts, YM/YWCA);
- Écoles (écoles secondaires, universités et collèges, centre d'éducation des adultes, écoles privées);
- Groupes de parents;
- Groupes communautaires, centres de récréation, institutions correctionnelles;
- Entreprises, établissements de soins de santé.

Si un groupe n'est pas en mesure de vous accueillir, demandez aux responsables de bien vouloir vous aider à promouvoir l'événement lorsque vous aurez trouvé un autre endroit.

Susciter l'intérêt des gens

Démarrez votre campagne promotionnelle au moins trois semaines avant la date prévue de la présentation.

- Distribuez des dépliants (inclus dans le présent document) dans les endroits achalandés de votre communauté, tels que les épiceries, les établissements de culte, les bibliothèques et les centres communautaires;
- Demandez à l'organisme hôte de distribuer des avis (inclus dans le présent document) par le biais de leur liste d'envoi ou bulletin électronique;
- Demandez aux médias locaux – stations de radio, câblodistributeurs et journaux – de diffuser ou d'imprimer un message d'intérêt public (inclus dans le présent document).

Planification de la présentation – Aide-mémoire

Aide-mémoire pour l'événement

- Le présent document;
- CD avec message d'intérêt public sur vidéo (téléchargeable à l'adresse www.etvous.cpha.ca);
- Lecteur de CD, téléviseur ou ordinateur avec moniteur;
- Pancartes d'accueil et de direction imprimées (consultez les pages 24 et 25).

Si un rétroprojecteur est utilisé

- Acétates (téléchargeables à l'adresse www.etvous.cpha.ca, vous pouvez les imprimer de la présentation PowerPoint)
- Rétroprojecteur.

Si PowerPoint est utilisé

- Ordinateur et appareil de projection;
- Présentation PowerPoint enregistrée sur disque ()

Outils facultatifs

- Porte-noms;
- Étuis à condom contenant des documents instructifs ou promotionnels (commandez-en gratuitement à l'adresse www.etvous.cpha.ca);
- Bouteilles d'eau;
- Montre pour surveiller l'heure.

Texte de la présentation

(Accueillez les participants individuellement et offrez-leur un porte-nom. Avant de commencer la présentation, fournissez quelques renseignements pratiques tels que l'emplacement des toilettes et des fontaines et les politiques relatives au tabagisme. Demandez aux participants d'éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires et téléavertisseurs.)

(diapo 1)

Bonjour/bonsoir. Je suis content/e de vous voir ici parce que nous allons discuter aujourd'hui d'un sujet que presque personne ne veut aborder.

Le VIH demeure un sujet tabou au Canada, tout comme le cancer il y a 50 ans. Comme le cancer, le VIH ne cesse de tuer des Canadiens et des Canadiennes, non seulement des hommes gais, mais aussi des hommes et des femmes hétérosexuels. De plus, le stigmata et la discrimination liés au VIH/sida sont encore répandus au Canada.

Peut-être pensez-vous que la discrimination ne vous a pas touché/e personnellement, mais il est temps de réévaluer cette attitude. Dans une société où la discrimination existe, les gens ont peur de parler de leur statut VIH. Par conséquent, il est possible que votre partenaire ait peur de vous dire qu'il ou elle est séropositif/ve et d'insister sur l'utilisation d'un condom. Si c'est le cas, vous pourriez être infecté/e. Les personnes vivant avec le VIH trouvent que la discrimination les empêche de se faire soigner et d'obtenir des traitements, et leurs problèmes de santé représentent un fardeau croissant pour le système de santé.

Il y a plein d'autres choses à dire à propos du stigmatisme et de la discrimination, et nous y arriverons. Mais pour commencer, je voudrais me présenter. Je m'appelle _____ et je suis _____ (travailleur/euse social/e, enseignant/e, proche d'une personne vivant avec le VIH). Je suis venu/e vous parler aujourd'hui parce que _____ (J'ai été témoin de la dévastation que le stigmatisme et la discrimination peuvent causer dans la vie des personnes ayant le VIH ...ou...Je crois que tous les Canadiens et Canadiennes ont le droit de vivre à l'abri du stigmatisme et de la discrimination, y compris les personnes vivant avec le VIH ...ou...une raison *personnelle*).

J'aimerais remercier (insérez le nom de l'organisme hôte) de m'avoir invité/e à vous parler.

(diapo 2)

Certains d'entre vous se rappelleront l'état d'esprit qui prévalait au Canada pendant les années 80 lorsque le sida commençait à faire les manchettes. Les personnes sexuellement actives étaient terrorisées à l'idée de se faire infecter. Les hommes gais faisaient l'objet de beaucoup de blagues cruelles parce qu'on les considérait comme les seules victimes du VIH à l'époque. Des images de visages squelettiques et de corps moribonds paraissaient sur nos écrans et dans nos journaux.

Beaucoup de gens pensaient que le sida était le résultat de comportements et de choix de vie dégoûtants. Plusieurs estimaient que les personnes ayant le VIH méritaient leur sort. C'est ainsi que furent jetées les assises du stigmatisme et de la discrimination qui perdurent dans notre société aujourd'hui.

(diapo 3)

Avec le passage du temps, les attitudes ont changé. Les gens ont pris connaissance des nombreux modes de transmission de l'infection. Plus important encore, l'arrivée du « cocktail » anti-VIH – très mauvaise appellation pour un lourd traitement pharmaceutique, mais nous y reviendrons – a augmenté l'espérance de vie des personnes vivant avec le VIH. Les Canadiens et Canadiennes ont donc commencé à considérer le VIH comme une maladie chronique plutôt que mortelle.

Puisque le VIH est maintenant considéré comme une maladie chronique, le public s'inquiète moins de se faire infecter. Certaines personnes ne prennent pas de précautions, dont le recours au condom, et les taux d'infection commencent à grimper en conséquence. Tous les Canadiens et Canadiennes ont intérêt à s'inquiéter d'une hausse des taux d'infection.

Voici quelques chiffres qui risquent de vous surprendre :

(diapo 4)

À la fin de 2003, quelque 42 millions de personnes étaient infectées par le VIH à l'échelle mondiale.

L'ONUSIDA a estimé le nombre d'orphelins du sida à 18 millions.

À l'heure actuelle, cinquante-six mille (56 000) Canadiens ou Canadiennes sont infectés par le VIH. Il s'agit d'une personne sur 567 dans ce pays. Pour mieux le dire, si le Skydome de Toronto était plein à craquer, 89 membres de la foule seraient infectés par le VIH.

Des 56 000 Canadiens vivant avec le VIH, on estime à 17 000 le nombre de personnes qui ne savent pas qu'elles sont infectées. Ces personnes ne se font pas soigner et il est possible qu'elles transmettent l'infection à d'autres parce qu'elles ne songent pas aux risques.

En 2001 et 2002, le nombre de nouvelles infections au Canada a grimpé de dix-sept pour cent (17 %), ce qui est alarmant.

En ce qui concerne les autochtones, les études font état d'une augmentation de quatre-vingt-onze pour cent (91 %) du nombre de nouvelles infections entre 1996 et 1999. Bien que ce chiffre ait diminué en 2000 et 2001, il s'est remis à monter de manière inquiétante depuis.

(diapo 5)

Ces chiffres révèlent que le VIH demeure un enjeu sanitaire majeur au Canada. La complaisance est un grand problème; puisque leur mode de vie ne comporte aucune activité à risque, beaucoup de Canadiens et de Canadiennes se croient à l'abri de la maladie. Mais le VIH joue un grand rôle dans notre société, et les conséquences nous touchent tous.

Songez, par exemple, à l'effet de l'augmentation des taux d'infection sur notre système de santé et de services sociaux. Songez à l'impact d'une population de malades qui ne cesse de croître.

Songez à l'impact que la tragédie du VIH aura vraisemblablement dans votre vie, si cela ne s'est pas déjà produit.

Je crois que nous sommes tous conscients de l'impact de la crise que représente l'infection au VIH. Mais la réalité est que la situation peut être différente ! Chacun d'entre nous peut faire une différence et contribuer au changement. Notre première priorité doit consister à changer la réalité créée par le stigmatisme et la discrimination liés au VIH.

Je vais vous fournir les outils nécessaires pour combattre la discrimination car ce sont les connaissances qui nous permettent de faire le premier pas. Appelons cet atelier le VIH 101.

(diapo 6)

Le sigle VIH dénote le virus de l'immunodéficience humaine. Il s'agit d'un type de virus spécifique, soit un rétrovirus, qui s'attaque au système immunitaire du corps humain. Les personnes infectées par le VIH sont séropositives. Une personne séropositive peut vivre pendant de nombreuses années en très bonne santé et sans aucun symptôme, mais elle est toujours capable de transmettre le virus à d'autres personnes par le biais de ses liquides corporels. Le VIH infecte et détruit les cellules sanguines qui assurent le bon fonctionnement du système immunitaire. Pendant ce stade de la maladie, l'affaiblissement du système immunitaire rend la personne séropositive vulnérable à plusieurs autres maladies appelées infections opportunistes. Ces dernières comprennent des cancers, des pneumonies et la tuberculose. Les infections opportunistes peuvent être mortelles.

(diapo 7)

Lorsque le système immunitaire n'est plus capable de combattre les infections, on pose un diagnostic de syndrome d'immunodéficience acquise, couramment appelée sida.

D'où le sida vient-il ? Il existe plusieurs théories pour expliquer l'origine du virus, mais aucune réponse définitive n'a été trouvée. À l'heure actuelle, personne ne connaît la source précise du VIH. La première preuve scientifique de l'existence du virus a été trouvée dans un échantillon de sang prélevé en 1959 chez un homme décédé dans la République démocratique du Congo.

Beaucoup de discrimination liée au VIH est causée par une peur irrationnelle du virus. Les gens peuvent surmonter cette peur s'ils savent exactement comment le virus se transmet. Ce savoir peut être le premier pas vers l'élimination des barrières causées par le stigmatisme et la discrimination.

(diapo 8)

Le VIH se trouve dans quatre liquides du corps humain : le sang, le sperme, les sécrétions vaginales et le lait maternel. Les experts ont confiance que le virus ne peut pas se transmettre dans la salive, ce qui veut dire que les baisers, même profonds (« frencher »), constituent une activité à faible risque.

Vous pouvez être infecté/e par le VIH si l'un de ces quatre liquides corporels entre en contact direct avec votre sang. Voici une liste d'activités qui pourraient vous exposer à un risque élevé d'infection par le VIH :

(diapo 9)

- Avoir des rapports sexuels non protégés (aucun condom) – qu’il s’agisse d’une pénétration anale ou vaginale – avec une personne infectée par le VIH ou dont vous ignorez le statut VIH;
- Partager des aiguilles, des seringues ou tout autre matériel utilisé pour injecter des drogues comme la cocaïne, l’héroïne ou les stéroïdes, avec une personne infectée par le VIH ou dont vous ignorez le statut VIH. Le risque est réel, même lorsqu’il n’y a pas de sang visible;
- Utiliser des aiguilles, de l’encre ou du matériel non stérilisé pour faire des tatouages, des perçages ou de l’acupuncture.

Il existe d’autres activités qui peuvent transmettre le virus. On appelle ces dernières des activités à « faible risque ».

(diapo 10)

- Avoir des rapports sexuels oraux non protégés avec une personne ayant le VIH ou dont vous ignorez le statut VIH – qu’il s’agisse de donner ou de recevoir la stimulation;
- Partager des jouets sexuels avec une personne ayant le VIH ou dont vous ignorez le statut VIH;
- Une femme séropositive peut transmettre le virus à son bébé pendant la grossesse, l’accouchement ou l’allaitement.

(diapo 11)

La consommation d’alcool, de drogues ou de substances qui modifient la pensée peut accroître le risque de transmission du VIH parce que ces derniers nuisent à votre capacité de prendre des décisions rationnelles concernant votre sécurité personnelle. Il se pourrait que vous ne preniez pas les mêmes décisions que vous prendriez si vous étiez sobre et alerte.

Les fausses idées au sujet des traitements anti-VIH sont également un problème, notamment en raison de l'efficacité des médicaments d'ordonnance utilisés de nos jours. Les médias ont surnommé ces médicaments le « cocktail », un nom qui confère aux traitements une réputation assez « glamour ». Le mot « cocktail » est associé à la détente et au plaisir social, mais les cocktails anti-VIH n'ont rien à voir avec cette image. En réalité, il s'agit d'une chimiothérapie très toxique qui peut causer des effets secondaires accablants. Les traitements sont efficaces et beaucoup de gens vivent maintenant plus longtemps avec le VIH. Par conséquent, le VIH n'est plus perçu comme une maladie mortelle par le public. On croit plutôt qu'il s'agit d'une affection chronique qui peut être soignée facilement grâce au fameux « cocktail ».

Est-il donc surprenant que les Canadiens et les Canadiennes aient moins peur du VIH que pendant les années 80 ?

Si les gens ne croient pas qu'il s'agit d'un risque sérieux pour leur santé, ils seront moins enclins à prendre les précautions nécessaires pour éviter l'infection.

Maintenant vous êtes au courant des modes de transmission du VIH et des risques. Le fait le plus important – celui que vous allez partager avec vos proches, du moins c'est ce que j'espère – est le suivant : les gens sont infectés par le VIH à cause de ce qu'ils FONT, c'est-à-dire à cause de leurs activités.

Parfois, la transmission du VIH résulte d'un choix délibéré; parfois, c'est le résultat d'un comportement risqué; parfois, c'est complètement non intentionnel.

(diapo 12)

Le VIH n'en a que faire de qui vous êtes et de la façon dont vous menez votre vie. Regardez ceci (l'orateur/trice indique l'écran) – est-ce que vous vous reconnaissez dans ces images ? N'importe qui peut être à risque de contracter le virus.

(L'orateur/trice peut attendre quelques instants pour permettre aux auditeurs de lire et d'absorber les renseignements sur la diapo.)

Il n'existe aucun vaccin, et le corps n'a pas d'immunité naturelle. Personne ne veut être infecté par le virus. Le VIH ne s'intéresse pas à qui vous êtes; vos activités sont les seules choses qui lui importent. Lorsque nous acceptons que la transmission du VIH ne découle pas d'un choix, nous pouvons commencer à briser le cycle de jugements et de blâmes qui mène au stigmatisme et à la discrimination.

Il est également important de savoir qu'il existe beaucoup d'activités qui ne comportent aucun risque.

Il est **IMPOSSIBLE** de contracter le VIH des façons suivantes :

(diapo 13)

- Contacts informels quotidiens comme le travail, l'école ou les activités récréatives;
- Serrer la main de quelqu'un, donner une accolade, embrasser : ces contacts sont parfaitement sûrs parce qu'ils ne comportent aucun contact avec les liquides corporels;
- Les toux et les éternuements ne peuvent pas transmettre le virus – rappelons que le VIH n'est présent que dans les quatre liquides déjà mentionnés, soit le sperme, le sang, les sécrétions vaginales et le lait maternel;

- Faire un don de sang est sans risque parce qu'on se sert d'équipement neuf stérilisé;
- Le VIH ne se transmet pas dans les piscines ou les toilettes publiques parce que le virus ne peut survivre assez longtemps à l'extérieur du corps humain;
- Le fait de partager des ustensiles, des fontaines, des verres ou des tasses ne comporte aucun risque parce que le virus ne se transmet pas dans la salive et il n'y a aucun contact avec d'autres liquides corporels.

Les piqûres de moustiques ou d'autres insectes et les contacts avec des animaux sont sans risque parce que le VIH peut survivre uniquement dans le corps humain. Si un insecte piquait une personne infectée par le VIH, le virus ne survivrait pas assez longtemps dans l'insecte pour se transmettre à un autre humain.

Il existe également des activités sexuelles qui ne présentent aucun risque de transmission du VIH :

(diapo 14)

- Fantasmés – qu'ils soient solitaires ou partagés;
- Se tenir la main – un classique romantique !
- Le sexe téléphonique est complètement sans risque;
- Les bains à bulles sont relaxants et peuvent offrir de beaux moments d'intimité avec son ou sa partenaire;
- Le cybersexe et les accolades sont sans risque;
- La masturbation mutuelle est également sans risque, pourvu qu'on ne touche pas les organes génitaux de l'autre ! Dès que vous faites cela, le risque s'élève au niveau du faible risque;
- Enfin, regarder des films érotiques est une source de stimulation sans risque pour vous et votre partenaire.

Cette présentation, soit le VIH 101, n'offre qu'un bref survol des faits essentiels concernant les risques de transmission du VIH. Gardant ces renseignements en tête, examinons maintenant les enjeux que sont le stigmatisme et la discrimination.

(diapo 15)

Le stigmatisme et la discrimination sont des mots forts qui représentent des attitudes très profondes qui sont une source de douleur pour certains membres de notre société.

(à lire sur la diapo) On attache un stigmatisme à un trait ou à une caractéristique d'une personne ou d'un groupe de personnes afin de les discréditer, de les déprécier ou de les rejeter.

La stigmatisation consiste à souligner un trait ou un comportement d'une autre personne et à juger celui-ci comme étant mauvais, immoral ou sans valeur. La stigmatisation nuit. Souvent, les gens qui en sont victimes se sentent honteux, déviant, discrédités ou pénalisés.

(diapo 16)

Examinons notre propre vie ici au Canada. Quels groupes de personnes font face à la discrimination ? Vous êtes sans doute conscient du stigmatisme que l'on attache aux personnes ayant une surcharge de poids. Vous avez peut-être entendu des blagues ou des commentaires cruels au sujet de la taille du corps de quelqu'un. Les publicités dans les médias montrent régulièrement des femmes minces ou au poids insuffisant, et la société a accepté ces images

comme étant l'idéal de la beauté sexuelle. En raison de cette norme de beauté artificielle, l'embonpoint est marqué d'un stigmaté.

Des stigmatés peuvent être attachés à des traits visibles, comme l'apparence physique et l'origine ethnique, ainsi qu'à des choses invisibles comme la religion et la politique. Je suis sûr/e que nous pouvons tous trouver d'autres exemples de personnes qui font face à la discrimination dans notre société. Les personnes vivant avec le VIH en font partie.

(diapo 17)

La discrimination accompagne la stigmatisation. Il s'agit de traiter une personne de manière différente ou injuste à cause du stigmaté attaché à un trait ou à une caractéristique de cette personne.

Certaines personnes sont coupables de discrimination à l'endroit des personnes vivant avec le VIH lorsqu'elles disent : « Elles ont le sida à cause de ce qu'elles sont et elles le méritent. »

Certains perçoivent le VIH comme la conséquence légitime des actions des personnes atteintes ou bien comme un châtement.

Nous aimons croire que notre pays est exempt de préjugés et que tous les Canadiens et Canadiennes sont égaux. Mais la vérité n'est pas très belle : la discrimination existe toujours au Canada. Elle est illégale mais elle n'est pas moins répandue pour autant.

(diapo 18)

La société d'aujourd'hui a pris des mesures pour réduire la discrimination, du moins sur le plan superficiel. Les gens ne crient pas des injures malicieuses aux personnes vivant avec le VIH et ne les obligent pas à quitter la ville. Mais la discrimination perdure sous des formes subtiles, et sa force demeure aussi destructrice. Si une personne séropositive se faisait congédier par le passé, il se peut qu'elle soit simplement mise à pied aujourd'hui ou qu'elle subisse des pressions visant à la faire démissionner.

Le fait d'affronter ce genre de discrimination tous les jours peut amener la personne ayant le VIH à perdre son emploi. Les relations risquent d'échouer si les partenaires s'en vont à cause de la discrimination. Il peut même être difficile de trouver un logement convenable puisque certains propriétaires refusent de louer un appartement aux personnes ayant le VIH.

(diapo 19)

Les effets du stigmatisme et de la discrimination ont jeté les assises de la crise du VIH qui sévit actuellement.

Le stigmatisme et la discrimination interfèrent avec les efforts visant la prévention. Certaines personnes hésitent à demander de l'information sur la maladie de peur d'être étiquetées « séropositives ». Une personne infectée risque de ne pas insister sur des mesures préventives parce qu'elle craint la réaction de ses partenaires ou de ses proches face à l'annonce de son statut VIH.

La peur du stigmatisme peut empêcher les personnes qui se croient infectées de consulter un médecin et de se faire tester. La peur de révéler son statut VIH peut même empêcher les gens d'obtenir des soins médicaux de base, des conseils ou l'assistance dont ils ont besoin pour se loger et se nourrir.

Le stigmatisme attaché au VIH peut déteindre sur la prochaine génération, imposant ainsi un fardeau émotionnel à des enfants qui se débattent déjà pour composer avec la réalité d'un parent vivant avec une maladie mortelle.

Le stigmatisme et la discrimination liés au VIH sont universels. Chaque personne vivant avec le VIH – ainsi que ses proches – devra probablement faire face à la nature destructrice de la discrimination.

(diapo 20)

Vingt ans se sont écoulés depuis que le VIH et le sida ont fait les manchettes au Canada pour la première fois, et nous avons appris que le stigmatisme et la discrimination constituent un des pires aspects de cette maladie.

Vivre à l'abri de la discrimination est un droit fondamental de tous les humains. Le fait de souligner le stigmatisme et la discrimination liés au VIH nous rappelle nos droits et nos responsabilités en tant que membres de notre communauté.

(diapo 21)

Alors, que pouvez-vous faire ? Vous pouvez contribuer à la lutte contre le stigmatisme et la discrimination liés au VIH. On vous a donné des outils très puissants aujourd'hui, soit les faits essentiels sur le VIH et les risques d'infection. Vous savez maintenant que beaucoup d'activités ne comportent aucun risque.

Prenez un moment pour examiner vos propres sentiments et réflexions. Examinez votre propre vie – avez-vous déjà agi de manière discriminatoire ? Avez-vous fait exprès pour traiter quelqu'un différemment parce que cette personne avait – ou aurait pu avoir – le VIH ? Ou êtes-vous déjà resté/e passif/ve pendant que quelqu'un d'autre faisait de la discrimination ?

(diapo 22)

Si vous avez répondu oui à ces dernières questions, la chose la plus importante que vous puissiez faire consiste à changer vos attitudes et vos croyances. Vous n'êtes qu'un/e seul/e Canadien/ne sur 32 millions, mais il n'empêche que chaque changement d'opinion et chaque tentative de partager ces faits avec d'autrui contribuent à changer notre pays pour le mieux.

Et ce n'est pas tout. Vous pouvez faire plein de choses dans votre propre communauté. Vous pouvez faire du bénévolat pour _____ (insérez des détails concernant votre organisme ou événement). Vous pouvez rester à l'affût des actes de stigmatisation et de discrimination dans votre communauté. Vous pouvez défendre les causes justes. Il suffit parfois de rappeler gentiment à quelqu'un que ses commentaires sont inappropriés. Les lettres à la rédaction sont également efficaces pour transmettre des messages au sujet du stigmatisme et de la

discrimination. Grâce à votre participation, nous pourrons tous faire notre part pour réduire l'isolement et les barrières qui font souffrir les personnes ayant le VIH.

Je vous remercie tous de votre temps et de l'attention que vous m'avez portée aujourd'hui. Si quelqu'un veut rester pour une discussion informelle, il me fera plaisir de répondre à vos questions.

Je tiens à remercier de nouveau notre hôte (insérez le nom de l'organisme) de son soutien précieux.



LE VIH NE FAIT PAS DE DISCRIMINATION

ET VOUS ?

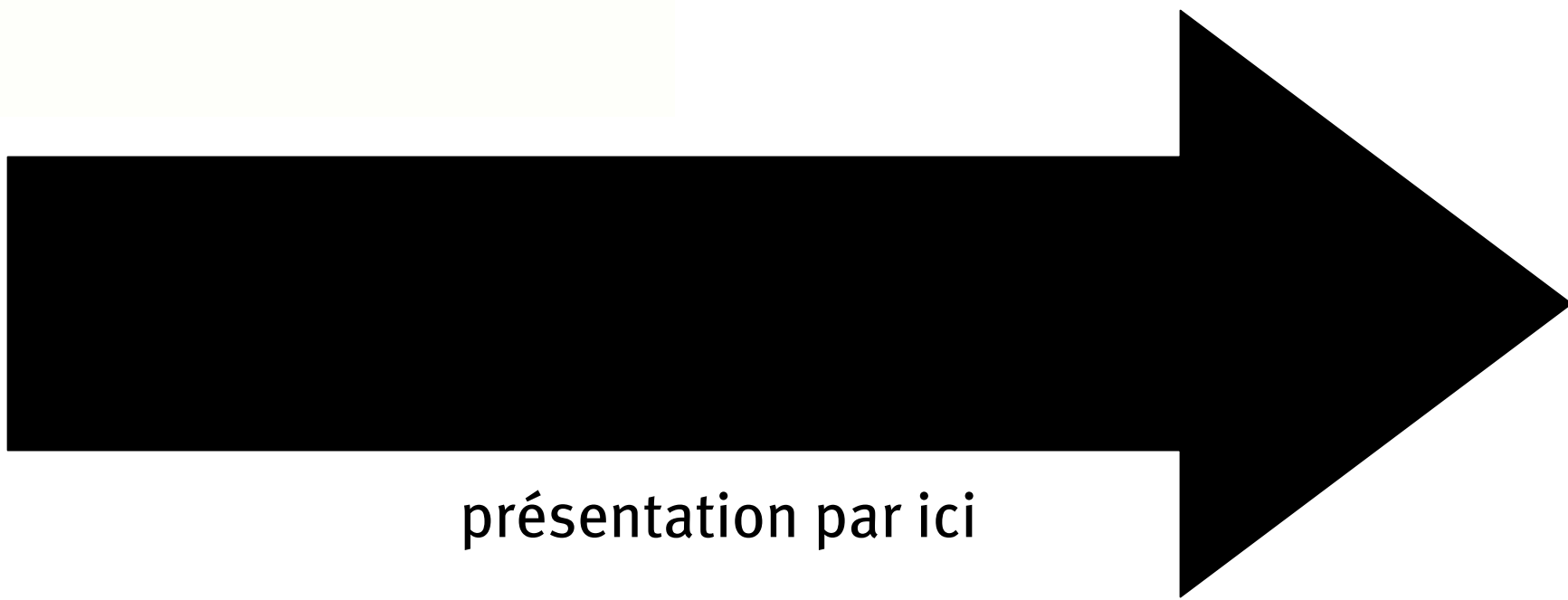
Une présentation par

(insérez le nom de l'orateur/trice
et celui de l'organisme)

(insérer le lieu/étage/numéro de salle)

(insérer l'heure de la présentation)

LE VIH NE FAIT PAS DE DISCRIMINATION
ET VOUS ?



présentation par ici



présentation par ici

MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC



Date de commencement : (mois, jour, an)

Date de fin : (mois, jour, an)

Message de 30 secondes

Annonceur/euse

Pour les personnes vivant avec le VIH, les pires symptômes de celui-ci sont souvent le stigmatisme et la discrimination. (Insérez le nom de l'organisme hôte) vous invite à vous joindre à lui/elle (insérez la date de l'événement) à (insérez l'heure) pour connaître les vrais faits sur le VIH. Vous apprendrez que l'élimination du stigmatisme et de la discrimination est essentielle pour mettre fin à la propagation du VIH. Pour plus d'information, communiquez avec (insérez le nom de l'organisme) au (insérez le numéro de téléphone).

Texte préparé par : (insérez votre nom)

(insérez le nom de l'organisme)

(insérez votre numéro de téléphone de jour)



Avis (modèle pour courriels et bulletins)

Objet : Mettre fin à la discrimination

De temps en temps se tient un événement qui a le potentiel de toucher votre vie ou de changer celle d'un autre.

Veuillez marquer le (insérez mois, jour, an) sur votre calendrier parce que vous ne voudrez pas manquer la présentation « LE VIH NE FAIT PAS DE DISCRIMINATION – ET VOUS ? »

(Insérez le nom de l'organisme hôte) a invité (insérez le nom de l'orateur/trice) de (nom de l'organisme de l'orateur/trice) à parler de l'impact qu'ont le stigmatisme et la discrimination sur les quelque 56 000 Canadiens et Canadiennes vivant avec le VIH.

Il/elle vous montrera des statistiques alarmantes, ainsi que beaucoup de données de recherche susceptibles de dissiper plusieurs mythes au sujet du VIH et du sida.

Le nombre de places est limité, donc on vous demande de réserver la vôtre en appelant (insérez le nom de l'organisme hôte) au (insérez le numéro de jour de l'organisme). Pour plus de détails, contactez (insérez le nom de l'orateur/trice) directement au (insérez le numéro de jour de l'orateur/trice).

Luttons contre le stigmata et la discrimination liés au VIH dans notre communauté

Le (insérez la date et l'heure de la présentation), joignez-vous à
(insérez le nom de l'orateur/trice)
au (insérez le lieu de l'événement).

Nous éluciderons certains des mystères entourant le VIH et
exposerons plusieurs façons de combattre le stigmata et la
discrimination.

(facultatif : insérez des détails concernant d'éventuels incitatifs à la participation, tels que
des cadeaux)

